

Séance du vendredi 5 juin 2026

Le 5 juin 2026 à 17 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué, le 1^{er} juin 2026 par Monsieur LACARRIERE Christian, Maire, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur LACARRIERE Christian.

Etaient présents : Mr LACARRIERE Christian, Mr BERAUD Eddy, Mme BELAUBRE Brigitte, Mr JACQUET Alexandre, Mme LAFON Manon, Mr LAURISSERGUES Julien, Mmes LEMAIRE Claire, Mr PLANE Edouar

Absents excusés :DEMAZEAU Nathalie (procuration à LACARRIERE Christian), LHERITIER Nathalie (procuration à BELAUBRE Brigitte), TERS Hugo (procuration à Edouard PLANE)

Secrétaire de séance : BELAUBRE Brigitte

Ordre du jour :

- Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026
- Proposition de membres pour la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la séance du 28 avril 2026. Aucune nouvelle observation n'est formulée, le compte-rendu sera donc signé.

OBJET : Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Mesdames, Messieurs,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;

Vu les deux listes déposées (une pour le délégué et une pour les 3 suppléants) par les conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de ROUMEGOUX sera le suivant :

- 1 délégué à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

Résultats du scrutin

– **Délégué 1** : Christian LACARRIERE, 11 voix

– **Suppléant 1** : Nathalie DEMAZEAU, 11 voix

– **Suppléant 2** : Eddy BERAUD, 11 voix

– **Suppléant 1** : Brigitte BELAUBRE, 11 voix

Ainsi fait et délibéré

OBJET : Proposition de membres pour la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire rappelle qu'à chaque nouvelle élection du Conseil Municipal, il y a lieu de nommer des membres élus et non élus, pour siéger à la commission des impôts directs.

Les propositions du Conseil Municipal pour les membres titulaires sont les suivantes :

- Mr Eddy BERAUD (2^{ème} adjoint), Mmes Brigitte BELAUBRE et Manon LAFON pour les conseillers municipaux,
- Mrs Pierre VALADOU, Jean-Luc ROUSSET, Mmes Ginette BERNADIE, Sandrine LAURISSERGUES

Les propositions du Conseil Municipal pour les membres suppléants sont les suivantes :

- Mrs Alexandre JACQUET, Julien LAURISSERGUES et Edouard PLANE pour les conseillers municipaux
- Mrs Alain MOMBOISSE, Pascal FAU, Pascal VIDAL, Mme Flavie CAMUS, Bertrand LACAZE.

Ainsi fait et délibéré

Fin de séance :

Christian LACARRIERE

Nathalie DEMAZEAU
(procuration à LACARRIERE Christian)

Eddy BERAUD

Brigitte BELAUBRE

Alexandre JACQUET

Manon LAFON

Julien LAURISSERGUES

Claire LEMAIRE

Nathalie LHERITIER
(procuration à BELAUBRE Brigitte)

Edouard PLANE

Hugo TERS
(procuration à Edouard PLANE)